

Statement of the Vice-Chairman
Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

1 November 2018

**Proposal for the renovation of the North Building at the headquarters of the
Economic Commission for Latin America and the Caribbean**

(ACABQ report A/73/457
Report of the Secretary-General: A/73/351)

Madam Chair,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on the proposal for the renovation of the North Building at the headquarters of the Economic Commission for Latin America and the Caribbean

The Advisory Committee recommends the approval of the actions proposed by the Secretary-General, including the establishment of a multi-year construction-in-progress account. The Committee reiterates its recommendation for the implementation of strategy 2, option 1 but is of the view that there is a need to provide further details of the envisaged efficiency gains in future progress reports.

The Committee notes the Secretary-General's intention to mitigate project risks during the design phase and looks forward to the results of the Monte Carlo risk analysis. A number of capital project are currently in various stages at several United Nations premises, including at the Economic Commission for Africa, and at the Economic and

Social Commission for Asia and the Pacific, as well as in Geneva, and the Committee encourages the Secretary-General to share applicable lessons learned. These include, for example, lessons learned with respect to seismic mitigation and energy efficiency, in particular as the renovation of ECLAC's North Building will result in a sustainable and energy efficient net-zero, building.

Thank you, Madam Chair.

Déclaration du Vice-Président
Comité consultatif aux questions administratives et budgétaires (CCQAB)

1^{er} novembre 2018

**Projet de rénovation du bâtiment nord du siège de la Commission économique
pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

*(Rapport du CCQAB paru sous la cote A/73/457
Rapport du Secrétaire général paru sous la cote A/73/35)1*

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur le projet de rénovation du bâtiment nord du siège de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le Comité consultatif recommande d'approuver les mesures proposées par le Secrétaire général, y compris l'ouverture d'un compte pluriannuel des travaux de construction en cours. Il recommande de nouveau la mise en œuvre de la stratégie 2 (option 1), mais estime qu'il est nécessaire de fournir de plus amples détails concernant les gains d'efficacité escomptés dans les prochains rapports d'étape.

Le Comité consultatif prend note de l'intention du Secrétaire général de prendre des mesures d'atténuation des risques liés au projet pendant la phase d'études techniques et attend avec intérêt les résultats de l'analyse selon la méthode de Monte-Carlo. Un certain nombre de projets d'équipement, se trouvant à diverses phases de réalisation, sont

actuellement en cours dans plusieurs locaux des Nations Unies, notamment à la Commission économique pour l'Afrique et à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, ainsi qu'à Genève, et le Comité engage le Secrétaire général à diffuser les enseignements tirés de l'expérience pertinents. Il s'agit notamment des enseignements concernant la mise aux normes parasismiques et l'efficacité énergétique, particulièrement pertinents étant donné que les travaux de rénovation transformeront le bâtiment nord de la CEPALC en un bâtiment durable et énergétiquement autonome.

Madame la Présidente, je vous remercie.
